

L'éducation et la pédagogie aux oubliettes !

Le SNPI-FSU demande le retrait d'une réforme qui remet en cause le système éducatif français, réduit les enseignants à des producteurs de résultats chiffrés, les élèves à des produits statistiques, les parents à des consommateurs de résultats et les inspecteurs pédagogiques à des contrôleurs d'indicateurs !

Les projets de textes portant réforme de la gouvernance des académies et de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation entrent en synergie. Ils marquent le fait que le politique et l'administratif prennent de manière fonctionnelle le pas sur le pédagogique dans le système scolaire. Ces textes ne visent en aucun cas une évolution des pratiques enseignantes ou de l'efficacité du système au service de la réussite des élèves. Derrière la réorganisation, il y a des objectifs politiques qui consistent à briser le modèle français d'éducation publique. Ils s'inscrivent notamment dans la continuité d'une recherche d'économie de la dépense publique, d'une mise au pas des personnels, et au-delà, ils participent de la remise en cause du service public d'éducation.

Sur la question de l'évaluation des personnels, le SNPI-FSU, fort de sa charte pour une éthique des inspecteurs, est ouvert aux formes complémentaires de l'inspection individuelle : évaluation d'école et d'établissement, auto-évaluation, dialogue, abandon de la notation. Mais tous ces éléments sont instrumentalisés dans le projet de réforme. Ils servent ici de paravent dans un projet dont les effets sur les élèves et la qualité de l'enseignement restent en suspens.

L'expertise des inspecteurs est fondée en grande partie sur l'observation de la classe et sur une formation spécifique à l'analyse pédagogique. Or ici, toute l'évaluation des activités de classe est circonscrite à une auto-évaluation. Cette réforme évacue l'observation de la classe en action. Dans le nouveau modèle présenté, la classe devient plus que jamais une boîte noire.

Ce projet s'avère néfaste pour le devenir de toutes les catégories d'inspecteurs, du premier degré comme du second degré. En synergie avec la réforme de la gouvernance, il divise les inspecteurs, avec d'un côté les inspecteurs chargés de circonscription, et de l'autre toutes les autres catégories rassemblées dans un mystérieux service académique de l'inspection. Les premiers sont réduits à devenir les serviteurs zélés d'une hiérarchie politisée. Les autres sont confinés dans une expertise dont la finalité consiste essentiellement à mettre en place rapidement les réformes décidées par la sphère politique. Au final, l'effet maître, la situation didactique, et l'intelligence de l'enseignement et des apprentissages, le contexte dans lequel ils s'exercent sont évacués. La pédagogie se limite à la mesure d'hypothétiques résultats triennaux et à l'application des réformes, dans le cadre d'une contractualisation qui devient l'alpha et l'oméga de l'éducation.

Toutes ces mesures ont été décidées dès 2007, comme on peut le constater en lisant le rapport de monsieur Darcos au candidat Sarkozy en mars 2007. Elles n'ont fait l'objet d'aucune concertation avec les organisations syndicales, contrairement à ce que veut faire croire la communication ministérielle. Le dialogue social engagé n'a été qu'un faux semblant dans lequel les éléments concrets et discutables n'ont jamais été

présentés et donc discutés. Le calendrier proposé, en toute fin d'un mandat présidentiel et législatif, juste avant les élections nationales, correspond plus à une stratégie politique qu'à une volonté de dialogue social apaisé et constructif.

Le SNPI-FSU réclame que ces questions d'une importance majeure soient remises à plat et fassent l'objet d'une concertation digne de ce nom.

En attendant, il demande le retrait immédiat de ces projets et jouera son rôle de défenseur des intérêts moraux et matériels des inspecteurs, dans le cadre des valeurs sociales et éducatives qui fondent son action.

Le SNPI appelle les inspecteurs à être massivement en grève le 15 décembre pour montrer avec force leur opposition à ces textes qui bouleverseront leur métier et dénatureront leurs missions fondamentales.

*La commission administrative nationale
Les Lilas, le 24 novembre 2011*